

PREA ARA- 2017-2019

RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE DU 15 DÉCEMBRE 2016 À LYON

RELEVÉ DE CONCLUSION

Présents

Marc CHILE	Chef du SRFD	Ordre du jour 1. Présentation des travaux des trois groupes de travail. Quelles valeurs partagées pour les trois thématiques retenues par le COPIL ? <ul style="list-style-type: none">- Répondre aux besoins de formation et de développement des territoires- Placer l'innovation au cœur des apprentissages- Conforter la lisibilité de l'enseignement agricole dans la nouvelle région.
Véronique PAPERREUX	Adjointe chef du SRFD	
Marylène GANCHOU	Adjointe chef du SRFD	
Patricia DESMAZEAU	Chargé de mission SRFD	
Sonia ROUGIER	Chef de Pôle PEDP	
Laurence PERROT-MINOT	DRIF Aura (Excusée)	
Didier COLISSON	DRTIC Aura	
Catherine HERITIER	DRTIC Aura	
Hughes DE-FRAMOND	Chargé de mission SRFD	
Isabelle PLASSAIS	EPL Public	
Hervé BARRES	CNEAP	
Gérard PETIT	MFR	
Pascale PISSARD	UNREP (Excusée)	
Youcef ELMEDDAH	DRIF Aura	

Rappel des consignes de travail des groupes

- faire émerger les valeurs communes (mots clés)
- Identifier les orientations d'intérêt par axe de travail
- Commencer à identifier les actions concrètes envisageables

Les trois groupes de travail se sont réunis avec la participation active de toutes les composantes de l'enseignement agricole.

Groupe 1. Répondre aux besoins de formation et de développement des territoires

Des valeurs ...

- du service public d'éducation : la liberté de l'enseignement, la gratuité, la neutralité, la laïcité, l'obligation scolaire.
- de la République : liberté, égalité, fraternité, laïcité, refus de toutes les discriminations, pluralité, égalité entre les hommes et les femmes.

déclinées en principes d'action...

- équilibre territorial et entre les familles de l'enseignement technique agricole
- respect de l'autonomie des établissements
- acceptation d'une régulation par l'autorité académique
- recherche de coopérations au bénéfice de l'enseignement technique agricole et de ses apprenants
- équité de traitement des établissements et des familles par l'autorité académique
- couverture de tous les champs professionnels sous autorité du MAAF (production, transformation, aménagement, commercialisation, services aux personnes et aux territoires, ...)
- complétude des parcours ; toutes les voies de formation : scolaire, apprentissage, FPC, VAE ; de la 4ème à la Licence pro
 - équilibre territorial et entre les familles de l'enseignement technique agricole
 - respect de l'autonomie des établissements
 - acceptation d'une régulation par l'autorité académique
 - recherche de coopérations au bénéfice de l'enseignement technique agricole et de ses apprenants
 - équité de traitement des établissements et des familles par l'autorité académique
 - couverture de tous les champs professionnels sous autorité du MAAF (production, transformation, aménagement, commercialisation, services aux personnes et aux territoires, ...)
 - complétude des parcours ; toutes les voies de formation : scolaire, apprentissage, FPC, VAE ; de la 4ème à la Licence pro

et des orientations...

- Réaffirmer le rôle de l'EA dans la structuration des territoires en s'appuyant sur ses champs de compétences sur tous les territoires ruraux et urbains
- Favoriser l'apprentissage comparé des systèmes de production
- Former des apprenants adaptés et adaptables qui pourront évoluer selon leurs projets professionnels et l'évolution du contexte
- Favoriser la construction de parcours d'orientation pour concilier orientation formation et projet de vie
- Développer le travail en réseau des établissements pour organiser la polycompétence sur l'offre de formation et les missions supports du territoire
- Valoriser les espaces d'autonomie et d'initiatives autorisés par les référentiels pour adapter la formation à son territoire

Groupe 2. Placer l'innovation au cœur des apprentissages

Identification de valeurs déclinées en « mots-clés »

- *La qualité des relations humaines*
 - Promouvoir le civisme, civilité, citoyenneté, solidarité
 - Considérer les établissements comme des lieux de vie ouverts à tous
 - Favoriser l'écoute et l'échange bienveillants

- *L'esprit d'ouverture*
 - o Favoriser l'ouverture au monde, à l'autre et aux autres cultures
 - o Promouvoir le droit d'essayer (et de se tromper) l'envie d'expérimenter
 - o Favoriser l'autonomie
- *L'engagement*
 - o Donner du sens et donner l'envie
 - o Encourager l'effort individuel au service de l'action collective
 - o Ancrer les projets dans les dynamiques des territoires, lieux collectifs
- *L'épanouissement de tous et de chacun*
 - o Valoriser les capacités, les compétences et les talents
 - o Accompagner chacun à son rythme vers sa réussite scolaire
 - o Transformer les différences en richesses collectives
 - o Ancrer les projets dans les dynamiques de territoires, lieux de collectif

Groupe 3. Conforter la lisibilité de l'enseignement agricole dans la nouvelle région.

- Les 5 missions sont à valoriser, notamment ancrage au territoire, éducatif, culture, ouverture à l'international, innovation
 - Difficulté de communication relative à l'insertion professionnelle car différente selon les filières et adéquation formation-emploi pas évidente
 - Communiquer sur des parcours complets, les parcours 2 ans CAPa + bac Pro, la promotion sociale par des par des témoignages
 - Insister auprès de la région sur le fait que l'établissement est acteur de son territoire
 - Travail spécifique sur la filère service, lisibilité du bac pro SAPAT, spécificité du lien au territoire
 - Travail spécifique sur 4eme- 3eme
 - Des sujets communs peuvent être antagonistes auprès des cibles
 - Accompagnement – remédiation 4eme-3 eme, Elévation des niveaux – bac Techno – bac S
 - Lisibilité = faire comprendre, rendre visible et compréhensible
 - La communication est importante mais conforter la lisibilité c'est communiquer et faire comprendre les spécificités
 - Besoin de communication institutionnelle auprès des prescripteurs, travail de lobbying de la DRAAF auprès de la région, des rectorats, des médias. Valorisation de l'EA lors de réunions thématiques à la région, aux rectorats, être présent systématiquement.

Principales conclusions

- L'objectif du PREA reposant notamment sur la **construction d'une culture commune** et d'une **vision partagée** par la communauté éducative dans son ensemble et ce suite à la fusion, sa durée a été limitée à trois ans.
- A noter la difficulté, prévisible, de la confusion qui est parfois faite entre les « valeurs » partagées et les principes d'action qui pourraient en découler.
- Les réflexions de chaque groupe ont été riches. Le COPIL du PREA a bien pris en compte l'importance et **l'implication des établissements d'enseignement agricole dans le développement des territoires et leur structuration en s'appuyant sur ses champs de compétence sur les territoires ruraux et urbains**.
- **La coopération** à tous les niveaux (entre établissements, avec les partenaires, travail en réseau..) est apparue comme un élément structurant de l'identité de l'EA
- **L'équité de traitement** par l'autorité académique de toutes les composantes de l'EA a été soulignée avec force
- **Les relations humaines** et leur déclinaison en termes de promotion sociale et de réussite des élèves apparaissent comme un élément incontournable pour le PREA
- **La lisibilité, la place et l'identité de l'enseignement agricole** sont à développer dans le nouveau contexte issu de la fusion des régions
- La diversité des productions des trois groupes et la démarche adoptée dans chaque groupe a permis de dégager des **valeurs partagées par les quatre familles de l'enseignement agricole** et l'autorité académique de l'enseignement agricole Auvergne-Rhône-Alpes. Ces valeurs validées par le COPIL, régissent l'action des acteurs de l'enseignement agricole en région Auvergne-Rhône-Alpes. Elles sont transversales à une **valeur centrale** d'où elles tirent leur source : celle **d'une culture associant intimement l'humain et le territoire, qu'il soit rural ou urbain, dans une perspective de développement sociétal durable.**

Cette valeur centrale peut se décliner dans notre région en **cinq valeurs fédératrices** :

<p>1. La qualité des relations humaines, favorisée par :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • la promotion sous toutes ses formes des comportements de civisme et de civilité, de citoyenneté et de solidarité • la gestion et l'animation des établissements comme des lieux de vie tout autant que des lieux d'enseignement • le développement au quotidien, entre tous les membres des établissements, les familles et les partenaires, de l'écoute et de l'échange bienveillants
<p>2. La coopération à tous les niveaux, source de force et de richesse collectives, à travers :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • le développement du travail en réseaux d'établissements pour organiser la polycompétence pour la formation et sur les territoires • le développement de la coopération dans l'action pédagogique et éducative, notamment par la démarche de projet et le travail en équipe
<p>3. L'épanouissement de tous et de chacun, à travers :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • la valorisation des capacités, des compétences et des talents • l'accompagnement de chacun vers sa propre réussite personnelle, scolaire, sociale et professionnelle, à son rythme et selon ses capacités • la valorisation de parcours d'orientation et de formations construits et réussis, qu'ils soient classiques ou atypiques, en associant à égale considération la formation initiale scolaire, l'apprentissage et la formation continue tout au long de la vie • le travail sur la lisibilité et la visibilité de l'enseignement agricole et de qu'il peut proposer pour répondre aux besoins de chacun • la transformation des différences individuelles en richesses collectives et non en source de discriminations ou d'inégalités
<p>4. L'esprit d'ouverture, sous ses différentes formes :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • l'ouverture à l'autre, aux autres cultures et l'ouverture au monde et à l'international • l'ouverture à de nouvelles formes de penser et d'agir, l'analyse comparée de systèmes de production ou de services, l'envie d'essayer et d'expérimenter, le droit de se tromper pour apprendre • l'accès à l'autonomie et l'adaptabilité de chacun pour découvrir et apprendre pour demain • la valorisation de l'autonomie et d'initiative des établissements, permise par les référentiels, vecteur d'ouverture aux enjeux territoriaux et sociétaux
<p>5. La reconnaissance de l'engagement à tous les niveaux :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • l'engagement dans l'effort individuel

- | | |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none">• l'engagement dans la société et dans les projets collectifs• l'engagement des établissements dans leurs territoires |
|--|--|

Poursuite du travail

■ Chaque groupe devra être élargi aux partenaires institutionnels (Conseil régional, professionnels du secteur relevant du champ de compétence du MAAP, experts...).

■ Les représentants des personnels seront informés de la poursuite des travaux du PREA auxquels ils pourraient y contribuer. **La prochaine étape consiste principalement en une déclinaison des cinq « valeurs » ou « principes » retenus en termes d'actions concrètes jugées prioritaires**

Les représentants des personnels seront tenus informés des travaux dans chaque groupe de travail.

■ Ces actions seront présentées au COPIL du PREA qui se réunira à la DRAAF de Lyon

Le vendredi 24 mars 2016 de 10 h à 13 h – Salle 118 – DRAAF de Lyon